

Création du SIARE

Avec l'industrialisation et l'accroissement de l'agglomération parisienne, la pollution de la Seine et de ses affluents devient alarmante. Le tout-à-l'égout qui se déverse dans le lac d'Enghien arrive à saturation.

5 juin
1929

12 communes

Beauchamp - Deuil-la-Barre
Eaubonne - Enghien-les-Bains
Ermont - Groslay
Montigny-lès-Cormeilles
Montlignon - Saint-Leu-la-Forêt
Saint-Prix - Taverny - Soisy-sous-Montmorency

1929

8 communes en plus

Bessancourt - Franconville
Margency - Montmagny
Montmorency
Le Plessis-Bouchard
Saint-Gratien - Sannois

Années
30

21 communes

Arrivée d'Andilly

1967

1970

Le SIAAP

(Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) se voit confier la mission du traitement des eaux.

2000

Le SIARE

dispose de ses propres services techniques afin d'accomplir ses missions d'études et de mise en oeuvre des décisions prises en assemblée.

2013

Une nouvelle compétence

La maîtrise des rejets industriels des entreprises pour réduire la pollution des milieux aquatiques.

Collecte des eaux usées

pour la commune de Bessancourt.

2015

Collecte des eaux usées

pour la commune de Saint-Prix.

2016

Le SIARE évolue

2 nouvelles communes :
Béthemont-la-Forêt et Chauvry.

2017

Un projet de station d'épuration écologique
Une compétence supplémentaire, la GEMAPI :
GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

26 communes au total

2021

avec l'arrivée de Villiers-Adam pour la compétence GEMAPI.
Nouvelle dénomination : le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains devient **Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains**